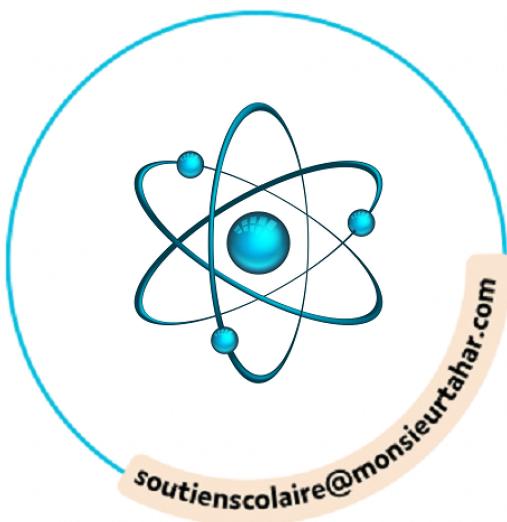


SES



CHAPITRE 10



Les formes de l'engagement politique

En bref

S'engager politiquement est essentiel au fonctionnement de nos démocraties. Cet engagement prend une pluralité de formes, impliquant plus ou moins durablement les individus qui souhaitent peser sur les choix de société.

I

Qu'est-ce que l'engagement politique ?

- L'engagement politique revêt différentes formes de **participation individuelle et collective** à une activité politique au sens large, c'est-à-dire un ensemble d'actions qui visent à influencer de manière directe ou indirecte les décisions politiques et les règles de fonctionnement de la société.
- L'engagement politique s'appuie sur des **valeurs** et se traduit par des **actes concrets** dont la temporalité et le degré d'implication individuelle sont variables : voter est une forme d'engagement limité ; militer au sein d'une organisation politique, d'un syndicat ou d'une association engage bien davantage au regard du temps mobilisé (pour débattre, organiser des actions collectives...).
- L'économiste américain Albert Hirschman (1915-2012) a distingué trois types de réaction d'un citoyen ou consommateur mécontent : le choix de la déflection (*exit*), celui de la soumission (*loyalty*) ou encore celui de la **prise de parole** (*voice*). L'engagement relève de ce dernier choix.



MOT CLÉ

Une **valeur** est un principe, un idéal, qui oriente les actions et les comportements des individus au sein d'un groupe social ou d'une société.

II

Les diverses formes de l'engagement politique

1] La notion de répertoire d'actions politiques

- Un **répertoire d'actions politiques** (ou collectives) représente les différents moyens d'action dont disposent les individus afin d'exprimer des idées, des revendications, un mécontentement, individuellement ou collectivement.
- Le sociologue Charles Tilly (1929-2008) distingue le **répertoire d'actions ancien** qui a pour modèle les révoltes paysannes des XVII^e et XVIII^e siècles (mouvements localisés et peu organisés) du **répertoire moderne** qui émerge au XIX^e siècle avec le mouvement ouvrier et apporte de nouveaux moyens d'action, comme la grève, avec des enjeux politiques plus larges, portés par des organisations (syndicats, partis).

2] Catégoriser les formes de l'engagement

- On caractérise **différents registres** d'engagement politique, utilisés différemment selon les époques, les contextes, les groupes sociaux concernés : les pratiques



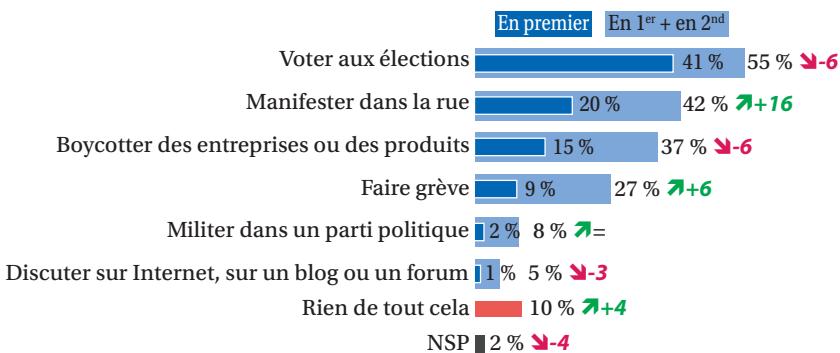
liées aux élections ; le militantisme (partisan, syndical, associatif) et les pratiques militantes (assister à des réunions, coller des affiches, distribuer des tracts...) ; les actions de protestation (pétition, manifestation, grève, occupation, blocage...).

■ On distingue traditionnellement les **formes conventionnelles** de la participation politique et les **formes non conventionnelles** : les premières sont liées au processus électoral → **PROGRAMME DE 1^{re}**, les secondes prennent la forme d'actions protestataires contestant les pouvoirs en place et leurs décisions : participer à des manifestations, des grèves, des pétitions, des occupations de locaux, voire à des activités illégales ou violentes. Elles s'appuient de plus en plus sur la capacité d'Internet à mobiliser et à donner de la visibilité aux actions. Cette distinction est aujourd'hui moins pertinente avec l'affaiblissement des formes traditionnelles de l'engagement.

■ La **consommation engagée** exprime une contestation sociale par des choix de consommation, en privilégiant ou boycottant certains produits, en participant à des actions anti-publicité, en encourageant l'agriculture biologique ou les circuits courts (AMAP) et en s'appuyant notamment sur les associations de consommateurs.

zoom

Les moyens d'expression jugés les plus efficaces



↗ ↘ Comparatif « En 1^{er} + en 2nd » par rapport à la vague 8 (janvier 2016)

Source : Baromètre de la confiance politique, vague 10, CEVIPOF, janvier 2019.

- La majorité des citoyens considère que le **vote** est le **moyen le plus efficace** pour influencer les décisions politiques (55 % des personnes interrogées en 2018).
- Mais d'autres moyens apparaissent comme plus efficaces dans une proportion croissante : **manifester** (42 %, + 16 points depuis 2016) et **faire grève** (27 %, + 6 points depuis 2016).

Les déterminants de l'engagement politique

En bref

S'engager repose sur des motivations individuelles et un contexte particulier, mais aussi sur des déterminants sociodémographiques qui favorisent ou non la probabilité de participer politiquement.

I Pourquoi s'engager ?

1 L'individu rationnel n'a pas intérêt à s'engager...

- Mancur Olson (1932-1998) indique que l'individu considéré comme doté d'une rationalité parfaite, effectue un calcul coût-avantage qui l'incite à ne pas s'engager dans une action collective et à se comporter en **passager clandestin**. Il peut en effet bénéficier des gains d'une action collective sans avoir à s'y engager personnellement et à en supporter les coûts.
- Mais si tous les individus agissent de la sorte, l'action collective n'a pas lieu et il n'y a alors aucun espoir de gain. Pourtant, les actions collectives existent bien et des individus les mettent en œuvre : c'est le **paradoxe de l'action collective**.

2 ... mais il peut être incité à s'engager

- Selon Olson si les individus s'engagent rationnellement dans des actions collectives, c'est parce que des **incitations sélectives** les encouragent à le faire, en réservant aux participants de l'action collective les **avantages obtenus**.
- Les individus sont aussi guidés par des **rétributions symboliques** les poussant à s'engager quel qu'en soit le coût : la défense d'une cause, le sentiment de solidarité et de partage... qui apportent des satisfactions non matérielles.
- La **structure des opportunités politiques** crée un contexte plus ou moins propice au succès des mobilisations qui influencent l'engagement. La proximité d'élections, le poids de l'opinion... agissent comme des facteurs ou des freins à l'émergence et au développement de mobilisations.



MOT CLÉ

Les **incitations sélectives** sont des avantages réservés aux participants d'une action collective : par exemple, la réservation de certains services (emploi, assurance, crèche...) aux seuls adhérents.

II Les déterminants sociologiques de l'engagement

1 Le rôle de l'âge, de la génération et du sexe

- L'engagement sous ses formes les plus conventionnelles est moins fort chez les jeunes et augmente avec l'âge, tout comme le taux d'adhésion à une association, un syndicat ou un parti politique. À l'inverse, le **potentiel protestataire** est plus fort



MOT CLÉ

L'indice de **potentiel protestataire** est construit à partir de plusieurs indicateurs de participation politique : signer une pétition, prendre part à un boycott ou une manifestation.



chez les jeunes, décroît avec l'âge mais augmente pour l'ensemble de la population. Certaines études montrent des **effets de générations**, la participation à des événements importants comme mai 1968 créant des générations plus politisées.

■ **L'engagement politique des femmes** au travers du vote est proche de celui des hommes. Les enquêtes montrent en revanche un moindre intérêt des femmes pour la politique et un sentiment d'incompétence plus grand. Si l'indice de potentiel protestataire des femmes est plus faible, il augmente pour les hommes et les femmes et les écarts se réduisent.

CHIFFRES CLÉS

Taux d'adhésion aux associations en 2016 : 34 % des 16-24 ans, 46 % des 65 et plus. Il est supérieur chez les hommes (42,6 % d'hommes contre 39,1 % de femmes) et en baisse depuis 2013.

2 | Le poids de la catégorie socioprofessionnelle et des diplômes

■ L'appartenance à des CSP + et à des niveaux de diplômes élevés augmente la probabilité de s'engager. Les **ressources symboliques et culturelles**, liées au milieu social, à la socialisation politique familiale, aux compétences politiques différencierées que cela génère chez les individus, jouent donc un rôle important.

■ Dans certains contextes, des « **mobilisations improbables** » peuvent s'organiser au sein de groupes sociaux qui n'ont pas les compétences et les ressources appropriées (mouvement des Gilets jaunes).

zoom

Taux d'adhésion à des associations en 2013 (en %)

	Ensemble	42
Sexe	Hommes	44
	Femmes	40
Âge	16-24 ans	36
	25-39 ans	41
	40-49 ans	43
	50-64 ans	44
	65 ans ou plus	43
Niveau de diplôme	Aucun diplôme	22
	Inférieur au bac	36
	Bac	45
	Supérieur au bac	56

CSP	Agriculteurs	48
	Artisans, commerçants	37
	Cadres	60
	Professions intermédiaires	52
	Employés	37
	Ouvriers	32
	Autres inactifs	37
Niveau de vie	1 ^{er} quartile (les plus modestes)	29
	2 ^e quartile	39
	3 ^e quartile	45
	4 ^e quartile (les plus aisés)	55

Source : Insee Première n° 1580, 30 ans de vie associative, 2016.

- Le **taux d'adhésion** diffère selon plusieurs critères (sexe, âge, CSP...).
- Le **diplôme** et le **niveau de vie** apparaissent les plus déterminants.



Objets, acteurs et répertoires de l'action collective

En bref

Les formes et les objets de l'engagement politique se sont transformés au cours du temps. Les conflits du travail, auparavant centraux, n'ont pas pour autant disparu, même si les modalités d'action sont largement renouvelées.

I La transformation des enjeux de l'action collective

1 La prédominance des conflits du travail

- Depuis le XIX^e siècle, l'action collective se construit essentiellement autour des **conflits du travail** et du **mouvement ouvrier**, porté par des organisations syndicales et des partis politiques, ce qui n'exclut pas d'autres types de conflits (lutte pour les droits des femmes...).
- Ces conflits qui ont pour enjeu les **conditions de vie** et de travail des salariés vont conduire à la conquête de nouveaux droits en matière de rémunération, temps de travail, congés payés, protection sociale...

MOT CLÉ

Les **conflits du travail** opposent des collectifs ou des organisations de salariés et des patrons d'entreprises ou organisations patronales, pour l'obtention ou la sauvegarde de droits économiques et sociaux.

2 De nouveaux enjeux de conflictualité sociale

- À partir des années 1960-1970 de nouveaux enjeux se développent. Qualifiés par certains sociologues de **postmatérialistes** car ne portant pas sur la sphère du travail et les conditions matérielles de l'existence, ils revendiquent de nouveaux droits (égalité homme-femme, droit au logement, mariage pour tous...) et la reconnaissance de minorités (ethniques, sexuelles...), le respect de l'environnement...
- Les **conflits « matérialistes »** ne disparaissent pas pour autant même s'ils peuvent évoluer dans leurs formes, comme le mouvement des Gilets jaunes (hiver 2018) qui a démarré pour protester contre la hausse des carburants due à l'instauration d'une taxe carbone, ou celui contre la réforme des retraites (hiver 2019).

II L'évolution des répertoires et des acteurs de l'action collective

1 Un élargissement du répertoire de l'action collective

- La **grève** reste un élément incontournable du répertoire d'actions même si, par définition, elle ne concerne que les salariés. De nombreux types d'action l'accompagnent (manifestations) et la complètent (occupations...).
- De nouveaux moyens d'action cherchent à mobiliser davantage les citoyens et à donner une visibilité plus grande aux revendications et aux groupes mobilisés



dans un cadre souvent international. Ils s'appuient sur l'usage des **médias** et des **réseaux sociaux numériques** et mettent en scène des actions spectaculaires à l'image d'Act Up dans les années 1980-1990 cherchant à alerter sur l'épidémie de sida et à défendre les droits des personnes homosexuelles. Les actions d'Extinction Rebellion prônant la désobéissance non violente illustrent ce renouvellement.

■ Des mouvements plus **ponctuels** et **spontanés** émergent. S'appuyant également sur la capacité de mobilisation d'Internet, ils se développent en marge des structures hiérarchisées, manifestant une volonté de démocratie directe (mouvement des Stylos rouges chez les professeurs en 2019).

2] Une diversification des acteurs

■ Les acteurs traditionnels de l'engagement traversent une **crise** : l'adhésion aux partis politiques concerne une très faible minorité de citoyens et le **taux de syndicalisation** n'a cessé de baisser depuis les années 1970.

■ De **nouveaux acteurs** (associations, collectifs...) et de nouvelles formes de militantisme (moins durables, moins hiérarchisées...) apparaissent en marge ou défiants à l'égard des organisations traditionnelles.

■ Pour autant les partis – dans le cadre des élections – et les syndicats – dans leur **capacité** à organiser les conflits sociaux – restent des acteurs incontournables.



MOT CLÉ

Le **taux de syndicalisation** représente la part des salariés adhérents d'une organisation syndicale (syndiqués) dans l'ensemble des salariés.

zoOm

Un renouvellement des formes d'action collective



- À l'image du combat des zadistes contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, les ZAD illustrent les **nouvelles formes d'actions collectives** et d'engagement : cause circonscrite dans ses motifs et dans le temps ; mobilisation des réseaux sociaux et des médias ; organisation de temps forts festifs...
- Ces luttes renouvelant les **enjeux revendicatifs** sont portées par des collectifs défiants à l'égard des organisations hiérarchisées.